AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick W. Hauth

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 68,112—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emily Hauth, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. S. Reuter, Jr, avocat.
19 août—19 23 26

Succession de M. A. Dauphin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,780—Division A—Attendu que Harvey Wilkins Smith a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dotif dans la succession de feu M. A. Dauphin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour —THOMAS CONNELL, Greffier.
19 août—19 23 26

Succession de Mme Mary D. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 69,377—Division A—Attendu que Robert Lagier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dotif dans la succession de feu Mme Mary D. Bell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jean Lagier, Jr, avocat.
15août—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix et bâtisse de rendement,

No 1432 rue Prytanée, à l'encoignure de la rue Melpomène,

Le magasin rémunératif et la propriété de résidence,

Nos 1339 et 1341 rue Magazine et Nos 1109-11-13 et 15 rue Melpomène,

Et un lot de terre éligible dans le premier district.

La re William Kneisinger et ale vs Albert Kneisinger.

No 68,146 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 16 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 31 juillet 1902 et signé le 7 août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

1° Le magasin démarable et la propriété résidence No 1432 Prytanée, encoignure de la rue Melpomène, contenant 8 chambres en tout, citerne, cour, etc., décrit plus complètement comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Melpomène, Thalie et Camp, étant l'îlet No 69, formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène et mesurant en mesure française, 18 pieds de face à la rue Prytanée, 18 pieds sur la ligne du fond, 60 pieds de front et profondeur sur la rue Melpomène et 60 pieds sur l'autre ligne de côté, et mesurant en mesure américaine, 19 pieds 10 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène, de 85 pieds 10 pouces et 2 lignes le tout plus ou moins. Cette propriété est excellemment bien située et rapporte $17 00 par mois.

2° La grande propriété commerciale et résidence à l'encoignure des rues Magazine et Melpomène et connue par les Nos 1339 et 1341 rue Magazine et Nos 1109, 1111, 1113 et 1115 rue Melpomène, plus complètement décrite comme suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Melpomène, Thalie et Camp, formant l'encoignure des rues Magazine et, Melpomène, mesurant 38 pieds 10 pouces 6 lignes de face, la rue Magazine sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes. Nos 1339 et 1341 rue Magazine comprennent une bâtisse double en bois contenant deux magasins sur la façade et deux chambres dans le fond, cuisine, citerne et cour. No 1109 rue Melpomène est une demeure en briques à deux étages contenant 6 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Nos 1111, 1113 et 1115 rue Melpomène, est une maison à trois corps de logis ayant vestibules à escaliers, galeries, 12 chambres, citerne dans chaque cour, etc. Exceptionnellement située cette propriété entière est capable de rapporter plus de 500 par an.

3° L'îlet de terre vacant et désirable près de l'avenue Washington, avec chemin en gravois, désigné par le No 5-7, situé dans le premier district de cette ville et borné par les rues Melpomène, Thalie, Hélène et Gayoso. Voyez les titres pour dimensions. Acquis par Mme R. Zenck, veuve de A. Kneisinger, de Frank Zengel, par acte pardevant Fred Zengel, notaire, daté le 28 juillet 1894.

Conditions—Un tiers comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un crédit de un et deux ans, démontré par des billets des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 7 0/0 par an d'intérêt à la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour fixer la vente.

Acte de vente pardevant Ernste Vidrine, notaire aux frais des acquéreurs.
10 août—10 17 24—sept 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue N. Rempart, à l'encoignure de la rue Port.

Succession de Henry Kaspmann et d'Emma Lambert, sa femme.

No 67,285.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 juillet 1902 et signé le 1er août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, séjournant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A actuellement absent en congé, et rendu dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond No 2700 et 2702 N. Rempart à l'encoignure de la rue Port, contenant 5 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rempart, Port, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 22 de l'îlet No 10 sur un plan fait par le voyer de ville; le dit lot formant l'encoignure des rues N. Rempart et Port et mesurant 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue N. Rempart, sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Port.

Conditions—La moitié au plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets, spécialement garantis par hypothèques et lieu de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 août—3 10 17 24—sept 2 9

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Mme Rosa Schopp vs les Héritiers de Christian Schopp.

No 64,491—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, le 21 août 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 avril 1902 et signé le 18 avril 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, et d'un ordre dudit Hon. John St Paul, juge, daté le 27 juin 1902, homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 1er juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un autre ordre daté le 18 juillet 1902, dudit Hon. John St Paul, juge, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire No 43,520—Succession de Marie T. Baumgardem, femme de C. D. Schopp, et C. L. Schopp, consolidées, homologuant les procédures de la réunion de famille, tenue pardevant J. C. Wenck, notaire, le 2 juillet 1902, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magnolia, Constance et Delachaise, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire comme plan No 49, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces 2 1/4 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Ainsi un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 8, dans le même District et îlet que le précédent et mesurant 26 pieds, 6 pouces, 2 1/2 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages avec bâtisse en bois à deux étages; ainsi une grande écurie, comme connues les Nos 1026, 1028, 1030, 1032 et 1034 avenue de la Louisiane, occupée par la maison de commerce bien connue de A. Sonthéimer et fils, comme écurie et établissement d'entrepreneurs de pompes funèbres.

Vendu sujet au bail ci-dessus, qui taux de $720 par an ou 60 par mois, expirant. Un beau placement ou un excellent endroit de commerce pour un établissement d'écurie ou entrepreneur de pompes funèbres. Situé dans le centre du prospère Sixième District.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les lettres A, B et C, dans l'îlet No 101, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Toledano et Annunciation, sur le devis annexé, signé par C. G. Del Isle, ingénieur civil, le 29 mai 1902, d'après lequel devis lesdits lots mesurant comme suit: Le lot A 31 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, le lot B 30 pieds, 11 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes, et le lot C 31 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, lesdits lots A, B et C composant les lots 2, 3 et 4, sur un plan déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire.

Les améliorations sur ledit lot A comprennent un cottage double en bois retiré de la rue, contenant 4 chambres de chaque côté et sont désignés par les Nos 3205 et 3207 rue Chippewa.

Les améliorations sur le dit lot B comprennent un cottage double en bois retiré de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres et sont désignées par les Nos 3209 et 3211, rue Chippewa. Les améliorations sur ledit lot C comprennent un cottage simple en bois contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément. Un placement payant.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D dans l'îlet No 163, borné par les rues Delachaise, Laurel, Constance et Aline, sur un devis de voyer, daté le 29 mai 1902, signé par Chas. G. Del Isle, ingénieur civil, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Delachaise et Laurel 37 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, 37 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Laurel, 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot D. Le lot B, 22 pieds 2 pouces de face à la rue Delachaise, 22 pieds 1 pouce 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot A, et de 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot C; le lot C, 32 pieds 11 pouces de face à la rue Delachaise sur 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond sur 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot B et 112 pieds 7 pouces 8 lignes sur la ligne de division du lot D; et le lot D de 25 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 112 pieds 7 pouces 8 lignes sur la ligne de division du lot C et 111 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Constance.

Lesdits lots "A", "B", "C" et "D" constituant le tout des lots 19, 20, 21, 22, sur un plan déposé parmi les archives de E. G. Gottschalk, ancien notaire, sous le No 52.

Les améliorations dudit lot "A" sont désignés par les Nos 900 et 902 rue Delachaise et comprennent un cottage double en bois retiré de la banquette, contenant de chaque côté galerie de côté, 5 chambres, office, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot B comprennent un joli cottage simple connu comme No 906 rue Delachaise, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, chambre à coudre, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot C comprennent un joli cottage double en bois, désigné par les Nos 908 et 910 rue Delachaise, et contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur le dit lot D sont désignées par le No 914 rue Delachaise et comprennent un joli cottage simple retiré de la banquette, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément; elles sont bien situées, toujours en demande par des locataires de premier ordre et sont des placements d'un mérite supérieur.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantie par hypothèques et les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus du montant de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 et tous les timbres requis du revenu; 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. M. Hudson,
Dart & Kernan,
J. B. Fisher, avocats.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

E Monchow vs Anna Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,157—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, (autrefois St Denis) Amélia, Dryades et Foucher, désigné comme lot No 12 et mesurant trente pieds de face à la rue Remparts commençant à un point trente pieds de l'encoignure des rues Amélia et St-Denis sur une profondeur de quatre-vingts dix pieds entre lignes égales et parallèles; acquit le 2 février 1894, L. 152 folio 169.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Wm A. Wenck, avocat pour le plaignant.
25 juil—25 26—août 1 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Chas L. Matry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 67,477—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. T. Hary, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. T. Brewer, avocat.
14 août—14 16 23

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Avantageusement situées

Dans le Troisième District.

No 1220

Rue ST-BERNARD, entre les rues St-Claude et Marais. Résidence à deux étages.

Nos 1227-1229

Rue Columbus, entre les rues Marais et St-Claude. Cottage double élevé de terre.

3

Lots de terre encoignure Egana et Delaronde.

Graziella L. Léonard vs Edgar Davenport et al.

No 68,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—

Mercredi, 10 Septembre 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à cor

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et d'après un jugement lu et rendu en pleine cour le 30 juillet 1902 et jugement signé en pleine cour le 6 août 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° 3 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 50, borné par les rues Delarende, Lizardi, Egana et Chartres, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, daté le 22 février 1894 et annexé à un acte de vente de J. V. Gourdain et femme à M. P. Doulut, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, daté le 10 mai 1894, et mesurant chacun 32 pieds de face sur la rue Delarende sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 3 lignes, le No 3 formant l'encoignure des rues Delarende et Egana.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 383 (autrefois îlet No 6), borné par les rues St Bernard, St Claude (autrefois Bons Enfants), Columbus (autrefois Mystérieuse) et Marais (autrefois Planche). Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage fait par Edmar Pilié, daté le 2 juillet 1902, annexé à l'inventaire fait par Jules F. Meunier, notaire, le 19 juillet 1902, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de 148 pieds 4 pouces et 1 ligne de l'encoignure St Claude et mesure, en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à l'avenue St Bernard, le même largeur sur la ligne du fond et 92 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages retirée de la rue, ayant salon et salle à manger avec portes à coulisses, 2 grandes et 2 petites chambres au premier étage, 2 grandes et 2 petites chambres au second étage, galerie de devant aux deux étages, cuisine haute ayant 4 chambres, gaz, lieux d'aisance, citerne, etc. Portant le No municipal 1220 avenue St Bernard.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies privilèges et avantages y appartenant, en de quelque sorte y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 383 (autrefois l'îlet No 6), désigné par la lettre B d'après un croquis d'Edgar Pilié, ci-dessus mentionné (et forme une partie du lot désigné par le No 9, d'après un plan de J. A. d'Hémécourt) et d'après lequel croquis d'Edgard Pilié, ledit lot commence à une distance de 188 pieds 4 pouces et 5 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Columbus, 21 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond le séparant de la lettre A sur ledit croquis, sur une profondeur de 39 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St Claude et 47 pieds 2 pouces et 6 lignes sur le côté opposé vers la rue Marais.

Les améliorations comprennent un cottage double, élevé de terre, avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos 1227-1229 rue Columbus.

Termes et Conditions—Pour la première propriété décrite, comptant sur adjudication, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, comme suit: La moitié comptant et la balance à un, un à un et deux ans de crédit, à l'option du acquéreur, en billets portant six pour cent d'intérêt du jour de l'acte de vente, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les acquéreurs assureront les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente de contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent pour honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente, les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix d'adjudication des taxes de 1902 et les timbres de Revenu et déposer avec l'encanteur du pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

Clerg & Quintero Jerome Meunier et George W. Flynn pour les défendants.
10août—10 17 24 31—sept 7 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Deuxième Distric

A L'ENCAN.

Nos 1112-14 rue Rochelbave,

Ilet Hôpital, Tonti et Ursulines.

Vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Mardi, 26 août 1902,

A MIDI.

Succession de Louis Dubos—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 68,107.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 21 juillet 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire en ceci décrite, la propriété ci-après—

(a) Une certaine portion de terre mesurant 33 pieds de face à la rue Rochelbave sur 96 pieds plus ou moins de profondeur.

(b) Une autre portion de terre contiguë à cela et mesurant 10 pieds de face à la rue Rochelbave sur 92 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements,
308 rue Baronne.
25 juil—26 27—août 3 10 17 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Chas L. Matry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 67,477—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. T. Hary, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. T. Brewer, avocat.
14 août—14 16 23

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES —DE— Grandes Valeurs

Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss Du Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

Nos 1248-1250

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John, Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Rendon. Un cottage à retiré de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse. Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'îlet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 36,061.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine chambre de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St-Philippe et Bellechasse, mesurant 37 pieds 8 pouces et 4 lignes de face le long de Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la rue St-Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 3 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 3 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet 442 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines St-Philippe et Rendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St-John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 8 mai 1875 annexé à un acte de Jos Duvignaud, notaire, daté du mois d'août le 9, 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866 annexé à un acte de P. Coudrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et secondement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 3 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port ou Bayon St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Pedesclaux, daté le 4 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou la rue Port, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines, 2 dit lot est désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, ledit lot mesure d'après ledit plan 21 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue Port, ou Mess, ou Bayou St Jean, 125 pieds de face sur la rue De Soto, 132 pieds 7 pouces et quatre lignes sur le côté du lot B, et 21 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ledit lot formant le coin de la rue Mess ou Port ou Bayou St Jean et la rue Washington. Les améliorations comprennent un joli cottage à deux corps de logis, ayant 6 chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1252 et 1254 de la rue du Port et Mess.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un plan de D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou Port, les rues Washington, Première et St Jean; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Port ou Mess ou le Bayou St Jean, 132 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot A, 137 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du côté opposé et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., connues comme les Nos municipaux 1248-1250 rue Port ou Mess.

8° Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 8, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 5 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 96 pieds 2 pouces sur le côté du lot C, 102 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot No 4 et 36 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-Philippe, de 34 2 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 67 pieds 4 pouces 3 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 27 pieds 4 pouces et 4 lignes le séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 50 pieds de face à la rue White 109 pieds 3 lignes sur la rue Bellechasse, et 97 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 9, formant l'encoignure des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certains lots de terre situés dans Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues St Philippe, Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8 9 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902. Ledits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No 8, 18 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 100 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Dumaine, ledit lot formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 35 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 6, 35 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse sur une profondeur de 32 pieds 7 pouces et 6 lignes du côté du lot No 7, 98 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare au No 9 et 31 pieds 6 p